

Critique du travail et fragilisation de l'identité de l'éleveur¹

Christian NICOURT, Sandro de GASPARO

INRA-TSV, Ivry

nicourt@ivry.inra.fr, sandega@hotmail.com

Critique du travail et fragilisation de l'identité de l'éleveur

L'article s'appuie sur l'hypothèse que le travail est un ressort essentiel de la construction de l'identité des sujets et que sa critique peut fragiliser cette identité. Il considère, avec la psychodynamique du travail, que la construction de l'identité du travailleur puise dans deux jugements qui s'exercent sur lui. Celui de beauté exprime la reconnaissance du « beau » travail par les pairs : ceux qui connaissent le travail de l'intérieur, au travers de leur expérience ; ce jugement porte sur le « faire » du travail : l'habileté, l'intelligence, la ruse du travailleur. Celui d'utilité exprime la reconnaissance des usagers des fruits du travail : ce sont généralement des prescripteurs et des clients ou, plus largement : « la société ». Dans cette perspective, comment situer le jugement des voisins appréciant les fruits non intentionnels du travail de l'éleveur que sont les nuisances.

Notre propos s'appuie sur des entretiens avec des éleveurs de porcs de Dordogne et du Finistère ayant été confrontés à des enquêtes publiques conflictuelles. L'enquête montre les difficultés de construction d'une identité au travail, en l'absence d'un contenu constituant un référentiel partagé par les pairs. Elle souligne aussi que le travail de l'éleveur n'est jugé qu'à sa marge. Alors, quand les critiques de la société stigmatisent l'éleveur, tandis que ses voisins lui offrent l'opportunité d'une reconnaissance, celui-ci ne semble plus avoir le choix qu'entre une identité d'éleveur territorialisé ou de responsable d'une entreprise à risque environnemental.

Criticism of work and belittlement of the stockbreeder's identity

This article is based on the assumption that work is an essential building block of an individual's identity and that criticism can undermine it. It considers, by psychodynamic analysis of work, that the building of a worker's identity is based on two judgements which are made about his work. The first is the recognition of "good" work by peers. They are familiar with the different aspects of the work through their own experience. Their judgement relates to the "doing" of work: skill, intelligence, tricks of the trade... The second judgement is about the usefulness of the work expressed by those who use what is produced by the worker. They are generally customers or in a larger sense "society". From this point of view, where are the judgements of a neighbour situated when they are made concerning the unintentional harmful effects of a stockperson's work.

This paper is based on interviews conducted with pig breeders in Dordogne and Finistère (France) who have been confronted by unfavourable public environmental surveys. The investigation shows the difficulties for a worker to build an identity in the absence of reference frame for work shared by peers. It also underlines that the work of the stockbreeder is only judged by the profit generated by his farm. The criticism of "society" can stigmatize the stockbreeder and at the same time his neighbours can encourage him in his work, he is torn between the choices of identity: either a territorial stockbreeder or a manager in charge of a company which poses an environmental hazard.

¹ Les enquêtes ont été réalisées dans le cadre du programme "Porcherie Verte"

INTRODUCTION

« Les critiques, c'est plus prenant quand c'est un voisin. Un voisin avec qui on a discuté, ou qu'on a reçu. C'est un degré supérieur vis-à-vis des associations. Les associations, on ne connaît que le nom ou un représentant. On ne le connaît pas. Le voisin, tu peux le voir ». Pour interroger ces propos d'un éleveur finistérien éprouvé par une enquête publique, nous partirons de l'hypothèse que le travail est un ressort essentiel de la construction de l'identité des sujets et que sa critique peut fragiliser cette identité. Nous considérerons, à partir de la psychodynamique du travail, que l'identité se construit à partir de deux jugements du travail de l'individu (DAVEZIES, 1993). Le jugement de beauté porte sur le « faire » du travail : l'habileté, l'intelligence et la ruse du travailleur, et exprime la reconnaissance du « beau » travail par les pairs : ceux qui connaissent le travail de l'intérieur, au travers de leur expérience. Le jugement d'utilité exprime la reconnaissance des usagers du travail : ce sont généralement des prescripteurs et des clients ou, plus largement « la société ».

Pour ses pairs, l'éleveur est un naisseur, un engraisseur ou un sélectionneur. Ils apprécient son usage de techniques délicates ou innovantes. Il est aussi jugé s'il met en œuvre un dispositif qui peut traduire une vision du monde le singularisant : « bio », préférant la paille ou la sciure au caillebotis, élevant les animaux en plein air ou valorisant son produit dans des circuits courts. Sont également considérés ses résultats économiques et son insertion dans les réseaux professionnels. Au sein des exploitations, dans des collectifs de travail, les compétences de chacun sont appréciées et évaluées ; celui qui manie habilement les truies comme celui qui a l'œil pour détecter les symptômes sanitaires ou celui qui gère finement l'alimentation y est reconnu. Mais au-delà, ce jugement sur le travail n'est pas collectivisé au point de définir un référentiel de métier, avec ses bons usages et son esthétique. À l'extérieur, le jugement de la société - porté essentiellement par les associations et les médias - tend à définir un éleveur pollueur emblématique : le porcher. Vu par ses voisins, il pose des problèmes singuliers de nuisances, dont la portée est réévaluée à l'aune de son ancrage social dans le territoire. Ici, certaines activités de son travail sont appréciées et jugées, notamment celles qui s'effectuent sur les parcelles. Ces voisins le voient, le côtoient et parfois même l'aident. Comme d'autres métiers visibles et inscrits dans l'espace public, l'élevage s'insère dans le quotidien des populations et procure à l'éleveur une identité au travers de la dimension observable de son travail (KASCHUBA, 1994). Notre propos entend montrer qu'autant dans le regard social sur la profession que dans les échanges entre producteurs, le travail, comme épreuve quotidienne du réel et construction d'un savoir-faire spécifique, apparaît marginalisé et sa position décalée par rapport à ces deux jugements.

Nous nous appuyerons pour cela sur des entretiens approfondis et renouvelés avec deux éleveurs ayant subi des enquêtes publiques conflictuelles, l'un en Dordogne et l'autre en Finistère. Nous prendrons en compte également l'interrogation plus succincte de quatre autres éleveurs, confrontés à des enquêtes publiques conflictuelles dans ces deux départe-

ments. Les propos de ces éleveurs font référence à leurs interpellations, c'est-à-dire aux critiques de leur travail, aussi bien lors de ces enquêtes (consignations sur le livret et interpellations orales dans ce contexte) que dans le quotidien de leurs activités, que ces réflexions soient formulées en situation de travail ou non.

Nous verrons d'abord que ces interpellations mettent l'activité sociale et professionnelle des éleveurs en tension. Nous montrerons alors que cette tension interroge leur insertion dans leurs territoires. Dès lors, nous pourrions nous interroger sur la contribution de l'ancrage territorial de ces éleveurs au jugement de leur travail et plus largement à la construction de leur identité.

1. CRITIQUE DU TRAVAIL ET CRITIQUE DE L'ÉLEVEUR

Les fondements différenciés des critiques des éleveurs renvoient à des représentations du travail clivées par l'implication territoriale de leurs interpellants. Les populations étrangères, celles qui n'ont ni relations habituelles avec l'éleveur ni n'en partagent le territoire de travail étayaient leur opposition d'arguments qui trouvent leur origine hors de ce territoire de l'éleveur : ce sont des prescriptions issues de textes réglementaires ou d'argumentaires associatifs préconstruits. Leurs propos sont le plus souvent écrits et se manifestent sous forme de consignations sur le livret d'enquête. Ici, la question des pollutions est au centre des arguments émis. Le risque pour l'éleveur est juridique (arrêté cassé en tribunal administratif...) et peut aboutir à l'impossibilité du développement de son élevage. Ce jugement, surtout porté par des associations et des médias, affecte peu l'éleveur, pour qui de telles oppositions ne sont ni fondées sur une connaissance du travail, ni sur un partage de ses problèmes. Les acteurs du territoire ont un jugement plus nuancé. Il repose sur de multiples co-activités. Certains critiquent les pratiques du travail, mais les influencent aussi, en ayant recours à des cadres autres que celui, formel, d'une enquête publique. Les propos sont oraux et insérés dans les relations quotidiennes. Ils touchent d'autant plus l'éleveur qu'ils reposent sur des pratiques communes du territoire, adossées à un partage d'expériences dans lequel le travail de l'éleveur interfère avec d'autres activités, confondant individu et professionnel. Ces interpellations sont d'autant plus éprouvantes qu'elles les prennent pour cibles en tant que sujets et affectent leur sphère domestique. Ce faisant, elles réactualisent le débat identitaire qui traverse plus largement la profession agricole, écartelée entre une référence à l'exploitation familiale et à l'entreprise agricole et contribuent à fragiliser l'identité des éleveurs de porcs, en l'absence de référentiel de métier prescrivant des règles de conduite et par-là des conditions d'appartenance au métier.

1.1. Le débordement de la critique du travail à celle de l'éleveur

Même hors de son travail, l'éleveur le reste pour ceux qui le côtoient, parce que ce travail affecte ceux qui en partagent le territoire. Mille interrogations font référence à la présence de ce travail : la gestion des nuisances certes, mais aussi les entraides adossées à des techniques, l'aménagement de l'es-

pace, la représentation dans les associations... Bref, Jean, éleveur, est toujours éleveur. « Quand il y a eu les élections, l'éleveur revenait sur le tapis... Je représente les deux : moi et l'éleveur ».

Déclinaison locale de la représentation du porcher, l'éleveur est soumis à une interpellation qui déborde son action. Il subit d'abord la critique de ses actes : un épandage peu précautionneux lui est signalé. « Ça s'est senti que tu as épandu hier ». Mais il est également interpellé sur leurs potentialités problématiques, référées à d'autres contextes. En Dordogne, l'élevage breton est stigmatisé. « Il y a des gens qui ont des inquiétudes qu'il y ait derrière des groupes bretons ». La critique est alimentée aussi par celle d'autres éleveurs. Il faut supporter le tort que font les « moutons noirs », en se trouvant associé à des réflexions.

L'éleveur ne peut sortir de son identité d'éleveur. « Eleveur, ça colle à la peau ». Le lavage et le changement vestimentaire, symboles du passage du travail aux loisirs, ne suffisent pas à l'extraire du travail. « Les critiques font l'amalgame. Ça blesse ». L'individu est ramené à son identité professionnelle, au contraire de ceux des autres secteurs d'activité. « Moi éleveur et moi habitant de la commune, élu... Il y a des gens, quand ils me voient, ils ne savent pas à qui parler, ni comment tourner la question ». Cette confusion est entretenue par la dimension patrimoniale de l'exploitation agricole. Elle souligne aussi l'ancrage territorial qui en découle pour ce travailleur singulier. « Dans la presse, on dit toujours le nom de l'éleveur ». Elle aussi révèle que l'éleveur n'est pas déterritorialisé comme l'est le responsable d'autres entreprises soumises à enquête publique.

1.2. L'association du ménage aux critiques

Bien que la cible soit l'éleveur, chacun des membres du ménage peut être affecté. Certains sont considérés comme des véhicules de la critique. Ainsi, ce sont bien souvent les conjointes qui reçoivent « les petites réflexions ». C'est parfois aussi le cas des enfants. « Tu sens le lisier, tu pue, tu pollues ! Mes enfants le vivent très mal au quotidien. Ça a commencé à l'école primaire. A se mettre seul, dans un coin... ». Une éleveuse évoque cette histoire longue de la stigmatisation du travail d'élevage qu'elle a vécue. « Quand j'étais jeune, jamais j'ai invité des copines, à cause de ça. Je l'ai vécu, mais pas si fort que mon fils. Je l'ai vécu comme une fille de paysan. Aujourd'hui, c'est aggravé par éleveur de porcs. Je lui dis : quelle est la honte d'être enfant d'éleveur ? ». Les critiques touchent aussi ceux qui demeurent partie-prenante du travail. C'est notamment le cas des anciens qui continuent à y prendre part. « Ce qui m'a fait le plus mal c'est ce que ça a fait à mon père... Pour quelqu'un qui sort de la profession (qui part en retraite), c'est sortir par la petite porte comme ça » (après une EP conflictuelle). Elles affectent également, par contre-coup, ceux envers qui les éleveurs expriment leur souffrance. « Quand je suis agressé, j'en parle à ma femme et à mes frères ».

Les critiques renouvellent l'interrogation sur les multiples contributeurs du travail agricole qui ont souffert de n'avoir pas été reconnus. Si la dernière loi d'Orientation Agricole

admet désormais la multifonctionnalité de l'agriculture, ceci n'est pas sans poser des problèmes de définition de l'exploitation agricole et d'identité à ceux qui y travaillent (LAURENT et REMY 2000). La question s'inscrit en effet dans une histoire longue du flou de l'identité des travailleurs agricoles. Ainsi en a-t-il été du travail des femmes, dont le départ a révélé en creux l'apport (NICOURT, 1992) et a impliqué des réorganisations conséquentes dans les exploitations familiales. Des débats récents soulignent toujours la permanence de ce flou pour des travailleurs autres que le chef d'exploitation : femmes, stagiaires, retraités : ces multiples « bénévoles » et « aides », familiaux ou non (CRA Aquitaine, 2003).

1.3. De la critique du travail au jugement de l'éleveur

Parce qu'elles confondent l'individu et l'éleveur et touchent le ménage, les critiques affectent surtout l'individu. Certaines pratiques, perçues comme autant d'atteintes à sa liberté, poursuivent cette dérive en transformant la critique en soupçon. « On est surveillé comme du lait sur le feu ». La perception des interpellations qui en découle traduit ce changement. « On me demande pas de m'expliquer, on me demande de me justifier ». Ce glissement de l'interpellation montre l'absence de reconnaissance d'un savoir-faire de métier d'éleveur qui pourrait être objet de débat. Il renforce la confusion éleveur-sujet et déplace la responsabilité. « C'est l'individu qui est attaqué. Ce qui fait mal, c'est qu'on semble se défendre comme si on était fautif. On est toujours obligé de se défendre, de se justifier ». L'éleveur intègre ce glissement en qualifiant l'incident ou l'erreur de faute. Comment en effet décider de la nature d'un incident - erreur, faute ou effet collatéral de l'activité - sans référence à un code suffisamment bien défini du travail ? Alors, le registre de la défense bascule de la sphère professionnelle à la sphère du sujet.

Le débordement des critiques fait resurgir les ambiguïtés des éleveurs face à leur travail. En amalgamant l'individu au travailleur, il renvoie à une activité agricole considérée comme un état et non un métier (RAMBAUD, 1969). En associant le ménage à l'épreuve, il suggère une exploitation agricole où les relations de travail sont soumises aux conventions qui règlent les rapports dans la famille (BARTHEZ, 1982) et au problème du statut des membres de son collectif de travail. Il souligne aussi les multiples interactions entre travailleurs et interpellants qui, insérés dans le quotidien, brouillent plus encore les limites de la sphère du travail.

2. L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CRITIQUE : SOUTIEN OU FRAGILISATION DE L'ÉLEVEUR ?

Dans les perspectives de PUJOL et DRON (1998), qui montrent que les agriculteurs utilisent un espace qui peut être envisagé comme public, et de WELLER (1998), pour qui le public intervient dans la construction des pratiques des agents administratifs, nous considérons que les populations du territoire co-agissent avec l'éleveur et influencent son travail. La co-activité désigne une activité simultanée et contiguë, qui implique une coordination d'au moins deux personnes. Il ne s'agit pas d'une activité collective qui nécessiterait que les sujets aient le même but. La co-activité

s'inscrit dans l'histoire d'expériences quotidiennes partagées. Les situations de co-activité sont historiquement construites et produisent des repères. Les populations du territoire ont ainsi une inter-connaissance de leurs activités, de leur périodicité comme de leur localisation (MAGET, 1955).

De la gestion d'informations à l'échange de service et à l'entraide ou à la gestion de micro-conflits, le travail agricole implique désormais une population plus large que celle du groupe professionnel local. Il relie d'autres acteurs et notamment ceux du territoire de travail de l'éleveur qui, dans la perspective de DARRE (1994), influencent le travail des éleveurs, concourant aussi à la définition des « bonnes » ou des « mauvaises » pratiques agricoles et à leur reconnaissance. Ainsi, l'interpellation fait autant référence à la surveillance du travail qu'au souci de l'infléchir. « La voisine disait à ma belle-mère : tiens, on reçoit des amis tel jour, sous-entendu : n'épandez pas par ici ». Ainsi, les histoires et les expériences communes, insérées dans le quotidien, définissent et singularisent les bonnes manières de travailler, en tenant compte des exigences de chacun. « Près de chez lui, je ne me soucie pas ». Les critiques font émerger un référentiel du bon travail territorialisé.

2.1. Une critique du travail insérée dans des histoires du territoire

La critique de l'éleveur tient compte autant d'une relation construite sur le temps long que des nécessités d'une cohabitation acceptable à court terme.

Les interpellations réactualisent de « vieilles histoires » et sont l'occasion de supputer leur influence sur la prise de position critique de tel voisin. « EDF avait fait des travaux. Ils avaient laissé plein de gravats et de pierres qu'ils avaient enfouis dans un de mes champs ; j'avais rien vu. En passant avec le tracteur, j'ai cassé un outil. Alors, avec ma facture, j'ai mis un mot en disant ce que ça m'avait coûté. Il (le voisin) est à EDF, je crois que c'est ça qui a déclenché. Avant, il ne m'en voulait pas ». C'est aussi l'occasion de mettre en évidence la prégnance des clivages sociaux, qui sont traduits en déterminants de prises de positions ponctuelles. « Les opposants sur la commune : des enseignants, quelques personnes âgées, des anciens du conseil municipal, des retraités, des résidents secondaires ». Une telle rémanence des histoires semble signifier à l'éleveur qu'il n'y a pour lui « ni prescription, ni pardon ».

Lors de conflits, les protagonistes expliquent : « on sait qu'on peut avoir besoin du voisin », ce qui modère les confrontations. D'autant que les opposants proclamés s'exposent à des « retours de bâtons ». En étant construites et inscrites sur le long terme, les relations impliquent un *modus vivendi*. Leur épaisseur historique tisse cette sociabilité empreinte de subtilité, faite d'échanges multiples. Alors, « il vaut mieux ne pas se fâcher ».

2.2. Une critique du travail adossée à des relations de sociabilité

La critique du « travail » est liée à la sociabilité des protagonistes et passe par l'interconnaissance physique. « Il y a des

Suisses qui avaient faxé contre l'extension. Mais après avoir discuté avec eux, ils m'ont défendu à l'enquête ». Les relations de confiance compensent les difficultés de compréhension. « En face, les gens ne comprennent pas le travail d'éleveur. Si on arrive à discuter, c'est plutôt parce que les gens font confiance que parce qu'ils comprennent ». L'ancrage territorial de l'éleveur influence alors sa reconnaissance professionnelle. Son activité professionnelle est relue à l'aune de son activité sociale. « Quand on est élu, les gens nous voient sous un autre œil... On reconnaît ce que font les gens quand ils donnent du temps ». Lors de l'enquête publique, c'est d'abord le voisin connu qui est jugé. « J'ai parlé avec tous. Le rôle d'élu a apporté quelque chose ». Le jugement est fondamentalement adossé au partage de l'histoire du territoire et d'expériences par les protagonistes. Même entre un éleveur et un responsable de l'association qui nourrit le conflit envers son élevage, l'histoire commune permet le débat et préserve une amitié discrète. « Avec Roland, on s'engueule bien. On dit le fond de notre pensée et on est amis ». Alors, l'ancrage territorial de l'éleveur permet de prévenir ou de gérer les micro-conflits qui peuvent survenir, au travers de réseaux qui relient les opposants. C'est pourquoi : « Quand on va à l'école, on désamorce les bombes avant l'heure ».

Les interpellations sont étayées d'observations et d'expériences. Elles sont allusives. « Il y a déjà les animaux qui sont là ? ». Elles empruntent des formes interrogatives qui se veulent diplomatiques. « Ils disent comme ça : « Tu mets du produit dans ton lisier ? ». Désignant et obligeant à réexaminer les situations, elles affectent plus encore les éleveurs. « Les critiques qui touchent : c'est les non dits ». La pression est d'autant plus accentuée qu'elle se termine par une dénégation, perçue comme un rituel. « Mais on ne t'empêchera jamais de travailler ! ». L'éleveur est confronté à des réponses gênées, car le soutenir ne peut être affirmé publiquement. « Il n'y a pas de soutien franc ». Face à la quête d'un appui, la réponse demeure en retrait. « Je ne me prononce pas, je ne sais pas ce que tu veux faire ». L'interpellation et son contexte peuvent être d'autant plus embarrassants pour les deux parties, qu'ils se connaissent et se côtoient quotidiennement. « Quand ils voient qu'on est là (une salle municipale lors de l'enquête), certains n'osent pas écrire : « je passais ». La transparence des actions de l'éleveur sur le territoire permet aussi leur surveillance et leur contrôle (FOUCAULT, 1975). « Par ici, il y a des filatures de tonnes à lisier ».

2.3. Stigmatisation et risque d'isolement de l'éleveur

Les interpellations affectent les éleveurs. Mais ne pas accepter la co-activité, parfois ressentie comme une ingérence dans le travail, avec ceux qui partagent l'histoire et le territoire, risque de signer l'exclusion de l'éleveur.

Dans certains cas, l'individu est stigmatisé par l'imputation d'un attribut de son métier qui cherche à porter atteinte à sa dignité. « Je transportais du maïs avec le tracteur dans la benne, dans le bourg, il y avait deux gamins d'une douzaine d'années, ils m'ont regardé en me fixant, en se bouchant le nez. Ça ne sentais pas (ce n'était pas de l'ensilage), c'était

pour dire que je sentais mauvais, parce que j'élevais des cochons ». Les critiques du travail peuvent aussi transformer des relations de sociabilité construites sur la durée. Soudainement, l'individu ne semble plus reconnu ; seul subsiste le porcher. La situation est alors vécue comme une trahison. « Il venait prendre du lait au tank deux fois par semaine. Il venait boire un coup de temps en temps... Et puis d'un seul coup, plus rien. Après, j'ai appris qu'il avait poussé un voisin à faire une pétition contre moi ». Dans cette épreuve, se dessine un éventuel processus d'isolement, comme produit de l'enquête publique, qui occulterait les autres relations nouées antérieurement. « On peut croire qu'on a un bon voisin alors que c'est l'inverse. On découvre ». Apparaît alors un sentiment d'exclusion. « Les gens qui ont écouté, c'est gagné. Les autres n'écoutent pas. Pour eux, l'agriculture dans une petite commune n'a pas de place. Il n'y a plus de commerces et ils ne veulent plus d'agriculture, mais seulement du tourisme ». Au final, la critique peut transformer durablement les relations territoriales de l'éleveur. « Il y a deux voisins, maintenant, ça s'arrête à bonjour-bonsoir. Ça va toujours rester ça ». Le risque de l'enquête publique conflictuelle est celui de l'isolement social de l'éleveur. « Des gens qui disaient bonjour avant, qui après faisaient semblant de ne pas me connaître ». Le conflit amplifie les relations sociales locales puis clive et rigidifie des positions. « Il en reste des séquelles aujourd'hui ».

L'isolement est accentué par l'absence des pairs, soucieux d'éventuelles retombées. « Il vaut mieux pas trop remuer ça ». Ici, chacun redoute l'effet « mouton noir » qui, à partir d'un incident chez un éleveur, suscite l'interrogation des pratiques de chacun. Dans cette perspective, lorsque l'enquête est conflictuelle et que l'éleveur est éprouvé, les pairs assurent un soutien qui se veut discret et professionnellement cadré. « Le groupement a envoyé une circulaire pour dire que l'enquête devait avoir lieu et d'apporter son soutien. Les gens du groupement sont venus apporter leur soutien à l'enquête, mais ils ne sont pas venus me voir ». Alors, l'interpellation de l'individu et sa souffrance ne permettent que des soutiens privés. « On reste seul. On cherche des appuis, mais on ne trouve pas grand-chose... On doit gérer la crise seul. C'est pesant. On s'appuie en faisant le tour des connaissances et des amis : le soutien est moral plus que professionnel ».

L'isolement de l'éleveur se transforme en sentiment d'exclusion. Il peut renforcer cette dynamique d'isolement en demeurant en retrait, accroissant ainsi les effets des carences de ses pairs ressenties lors des enquêtes publiques. Cette sensation de solitude souligne l'importance paradoxale que revêt le voisin dans la construction de l'identité de l'éleveur.

Ici, il pallie autant l'absence des pairs qu'il se révèle un juge du travail qui, au travers de multiples co-activités, peut reconnaître à l'éleveur sa capacité à faire du beau travail.

CONCLUSION

Les entretiens effectués mettent en évidence une impossible référence à un métier qui structurerait l'identité au travail des éleveurs. On peut alors s'interroger sur une accentuation des difficultés de structuration identitaire - plutôt que sur une déstructuration - liée aux interpellations. Où se situent en effet la référence et le cœur du métier qui constituerait une assise identitaire ? Est-ce les soins aux animaux, la gestion, l'administration ou les cultures ? Peut-être aussi la gestion des micro-conflits sur le territoire ? Beaucoup de ces travaux ne sont pas reconnus entre pairs. Cette reconnaissance, surtout construite dans les groupements de producteurs, est d'abord celle de l'état de chef d'exploitation, vue au travers de sa gestion, appréhendée dans sa traduction en signes de qualité reconnus à l'abattoir et en résultats économiques. Elle poursuit l'histoire longue de l'exclusion de celle des travailleurs non reconnus de l'exploitation. Qu'en est-il alors de celui qui négocie bien une enquête publique et donc ainsi la pérennité et le développement de l'élevage ? N'y aurait-il que les co-acteurs du territoire de l'éleveur pour reconnaître un tel travail ?

Les jugements portés sur l'éleveur révèlent un décalage : n'est reconnue que l'activité à laquelle l'observateur participe, par la connaissance ou la co-activité. Ce décalage rend la construction d'une identité de métier d'autant plus difficile que ce sur quoi est jugé l'éleveur ne correspond probablement pas à la dimension subjectivement essentielle du métier qu'il exerce. Alors, la déstabilisation de son insertion territoriale rend plus confuse encore cette construction.

En l'absence désormais de collectifs de travail pour débattre des références du métier, la construction identitaire des éleveurs, fragilisée par des jugements décalés, cherche, en s'ancrant dans le territoire, une reconnaissance qui se substituerait à celle d'un introuvable travail. On peut comprendre alors qu'il soit plus aisé, pour certains, de se concevoir comme entrepreneurs déterritorialisés, à l'instar de chefs d'entreprises nomades dirigeant des îlots socio-techniques (WISNER, 1985). Dès lors, si on admet, avec la psychodynamique du travail, la centralité du travail dans la construction de l'identité, on ne peut que conclure à une fragilisation de celle des éleveurs de porcs, autant par les critiques environnementales de leur travail que par les limites de leurs pratiques collectives de travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHEZ A., 1982. Famille, travail et agriculture. Paris : Economica, 192.
- CRA Aquitaine, 2003. Compte-rendu du séminaire d'Agen : « Métiers agricoles en Aquitaine : prospective et perspectives » Bordeaux : CRA.
- DARRE J. P. (dir), 1994. Pairs et experts dans l'agriculture. Paris : Erès.
- DAVEZIES P., 1993. Eléments de psychodynamique du travail. Education Permanente, 116, 33-46.
- FOUCAULT M., 1975. Surveiller et punir. Paris : Gallimard.
- KASCHUBA W., 1994. Culture populatoire et culture ouvrière, catégories symboliques. In A. Lüdtke, Histoire du quotidien, 175-208, Paris : MSH.
- LAURENT C., REMY J., 2000. L'exploitation agricole en perspective. Le Courrier de l'Environnement de l'INRA, 41, 5-22.
- MAGET M., 1955. Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques. Bulletin de psychologie, 6, 7-8, 375-382.
- NICOURT C., 1992. Contribution à l'étude du temps de travail. Cohérence et durée dans le travail des agricultrices. Economie Rurale, 210, 44-50.
- PUJOL, J. L., DRON D., 1998. Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige. Paris : La Documentation Française.
- RAMBAUD P., 1969. Société rurale et urbanisation. Paris : Seuil.
- WELLER J. M., 1998. La modernisation des services publics par l'utilisateur : une revue de la littérature (1986-1996). Sociologie du travail. 3, 365-392.
- WISNER A., 1985. Quand voyagent les usines. Paris : Syros.